

ROLES, FONCTIONS ET RESPONSABILITES DES ADMINISTRATEURS

27/11/2023 de 9h30 – 16h30 (6h00 de formation)

Objectifs :

On aborde très souvent la question de la responsabilité des dirigeants associatif par l'aspect assurantiel. Or c'est une notion beaucoup plus large. Il y a la question de d'éthique, il y a des questions de pouvoirs, il y a la question de ce dont les autres nous rendent responsables... déplaçons tout ça...

Obj :

- Comprendre la réglementation liée à la loi 1901
- Adapter son fonctionnement à ses projets et son contexte
- Intégrer les différents niveaux de responsabilité des administrateurs pour fonctionner en toute sécurité.

Contenus :

Cette formation, basée sur des apports de contenu théorique et sur des échanges de pratique doit amener les participants à aborder :

1. Les écrits statutaires et le cadre légal qu'ils posent au fonctionnement de l'association et leur incidence sur le fonctionnement,
2. Rôle et fonction des administrateurs : représentation et clarification, les fonctions de la présidence, de la trésorerie et du secrétariat : définitions, attentes juridiques et nécessité organisationnelle.
3. S'organiser, poser un cadre et faire des choix : organigramme « classique », co-présidence, collégiale, les différents schémas d'organisation possible, mesure des incidences de ces options.
4. La responsabilité de l'association et des dirigeants : Entre pouvoir et représentation. La responsabilité politique, institutionnelle et pénale. Comprendre et distinguer ses différents niveaux pour une organisation clarifiée.

Méthodes mobilisées

- Exposé théorique. Exemples et échanges.
- Mise en application : travail en sous-groupe et analyse de pratiques.
- Supports de cours synthétiques.

Modalités d'évaluation

- Tour de table des attentes en début de formation / tour de table des apprentissages en fin de formation.
Questionnaire d'évaluation et d'apprentissages distribué en fin de formation.

Modalités, tarifs et accès

- Accessible aux salariés et bénévoles des associations adhérentes à l'Espace Associatif
- Tarif : 30 € pour les bénévoles, 120 € en formation professionnelle. Contactez l'EA29 pour l'inscription et la demande de devis. La facture sera établie après la tenue de la formation.
- Lieu de la formation : Espace Associatif, Maison Pierre Waldeck-Rousseau, 1 allée Mgr Jean-René Calloc'h, 29000 Quimper, Salle 5.
- 15 personnes maximum par session.
- Prérequis : Aucun.

Contacts

- Contact : Guillaume Hardy, conseil@espaceassociatif.bzh , 02 98 52 33 00
- Formateur : Guillaume Hardy, formation@espaceassociatif.bzh 02 98 52 33 00
- Espace Associatif : 02 98 52 33 00, contact@espaceassociatif.bzh , 02 98 52 33 00
- Site <http://www.espaceassociatif.bzh>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Le bâtiment (ERP type L de 4^{ème} catégorie) et le stationnement sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter.